

Rôle et missions des Référents de Producteurs

Le Goût des Autres est animé par des bénévoles, donc vous !

Un grand merci pour votre implication qui permet que l'association dure et perdure encore...

Vous êtes “référent(e)” et vous êtes donc l’interlocuteur(rice) privilégié(e) entre le producteur et les adhérents. Le CA est là pour vous épauler. Si le CA a des informations liées à votre producteur, il prendra contact avec vous pour en discuter.

Pour s’adresser à vous, les adhérents recevront un tableau avec les coordonnées de tous les référents afin que les membres du CA ne gèrent pas les livraisons sous le hangar ou sur le marché.

Pour toute la partie informatique, le CA se charge de préparer les tableaux, les messages...

Référent d'un producteur hors AMAP

Ses missions :

· préparer pour chaque livraison

- vérifier le tableau de commande avec le producteur (produits disponibles, prix, date limite de commande) et s' il y a des modifications, envoyer un mail à contact@le-gout-des-autres.net
- être présent à la fin de la distribution ou des marchés pour prendre en charge les commandes non récupérées : contacter les adhérents, suivre la récupération des produits laissés sous le hangar / lors des marchés, il organise le dépôt éventuel des produits non récupérés sous le hangar.
- gérer les impayés

· assurer un contact régulier avec le producteur :

Le référent prend régulièrement des nouvelles et informe le CA des problèmes éventuels rencontrés par le producteur(rice) / il est le lien privilégié et transmettra les solutions et aides proposées / il peut organiser une visite de la ferme à l’occasion.

Si le référent est absent le jour de la livraison, il trouve un(e) adhérent(e) pour le remplacer ce jour-là.

Référent d'une AMAP

Ses missions :

- gérer les contrats en début de saison
 - préparer et suivre les contrats
 - collecter les paiements
 - faire passer la liste des adhésions en envoyant un mail à contact@le-gout-des-autres.net
- s'assurer du bon fonctionnement des distributions
 - mettre en place des tableaux de permanence éventuels
 - remonter les problèmes au CA (erreur de livraison, absence prolongée...)
- garder un contact régulier tout au long de l'année avec le producteur :
Le référent prend régulièrement des nouvelles et informe le CA des problèmes éventuels rencontrés par le producteur(rice) / il est le lien privilégié et transmettra les solutions et aides proposées / il peut organiser une visite de la ferme à l'occasion.